



Pauvres, mais honnêtes, nous paraissions quand nous pouvons, et notamment le lundi 12 novembre 2012

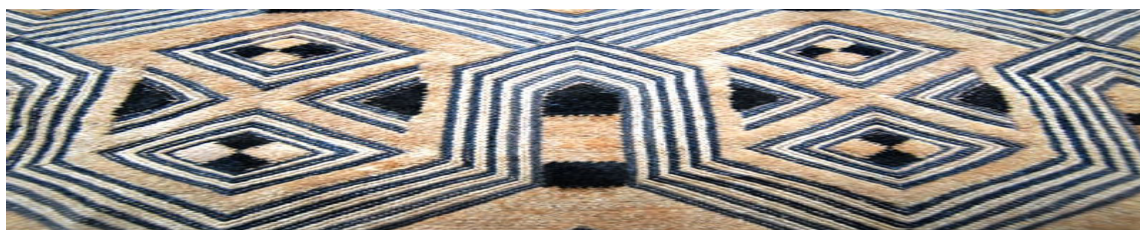
Elections Africaines, Série II

Sommaire – numéro 10

Spécial Elections en RDC D'une contradiction à l'autre



Siège de l'assemblée provinciale du Bas-Congo, inauguré le 15/04/2011



En voyant en couverture la photo du Siège de l'assemblée provinciale du Bas-Congo, il y aura eu sans doute des lecteurs subtils pour penser « Ça y est, on a droit à un numéro sur les élections des gouverneurs de province ! ». Ils n'ont pas tort.

L'on peut parfois l'impression que, quand quelque chose se passe en RDC, sur le plan électoral, les critiques, inévitablement, fusent aussitôt. Il faut cependant remarquer que ces critiques sont différentes, et elles le sont parce que les affaires électorales congolaises sont le lieu de rencontre de plusieurs contradictions différentes.

Des enjeux très différents

Le Congo produit de nombreuses matières premières, de bons joueurs de football, des chanteurs de rumba et... des contentieux électoraux. Comme ceux-ci ne reçoivent presque jamais de solution satisfaisante, ils s'accumulent en couches successives. Sous peine de ne rien comprendre, il faut garder à l'esprit que les raisons de contester ne sont pas les mêmes d'un cas à l'autre. Les enjeux sont très différents.

Un premier problème plombe, de façon générale, la crédibilité de tout ce qui peut se faire en RDC dans le domaine des élections : l'absence de recensement de la population et la compilation de listes d'électeurs par des méthodes relevant du bricolage. Tout recours au suffrage populaire se heurte donc au problème que l'on ne sait pas, finalement, qui est ce peuple que l'on fait voter. Tout résultat sera donc toujours contestable et cela n'aide pas à ce que des élections soient « apaisées ».

Le deuxième est celui de la fraude. Les élections du 28/11/11 ont donné des résultats qui, en réalité, sont encore inconnus. Les fraudes les plus importantes ayant eu lieu au niveau des centres de compilation, on ne pourrait se rapprocher de la « vérité des urnes » qu'en se référant aux PV des bureaux de vote, dernière opération publique et vérifiée par des témoins. Les chiffres de la CENI ne s'accompagnaient pas de ces PV, les chiffres publiés par l'UDPS, non plus. L'Eglise n'a jamais publié les résultats partiels constatés par ses observateurs. On n'a donc que des résultats dont la crédibilité est nulle. Les législatives ont été dignes de la présidentielle, sinon pires. Mais la CSJ a entériné les résultats de la présidentielle et des législatives. Le temps s'est écoulé, les résultats des élections demeureront à jamais inconnus. Toute autorité prétendue ne relève plus que de la force, de l'intimidation, d'un coup d'état de fait. Le principal ressort de ce coup d'état consiste à progresser, comme si de rien n'était, dans les tâches qui suivent normalement une élection et à mettre le pays et le monde devant le fait accompli. Ce problème est très grave, compromet la légitimité et la crédibilité de la RDC, mais n'est pas en cause dans la problématique du jour.

Le troisième, qui fait au contraire le fond de cette problématique du jour, est celui du « vote de discipline ». Il s'agit en effet d'une élection au second degré, où les votants sont eux-mêmes des élus. Comme tels, sont ils censés se comporter d'après les besoins et aspirations qu'il leur semble percevoir chez leurs mandants (la population qui les a élus) ou sont-ils les hommes-liges d'un parti, tenus d'en exécuter localement les consignes ? Ce problème est récurrent, il n'est pas typiquement congolais et il ne concerne pas uniquement la majorité. L'UDPS l'a connu, quand il s'est agi de savoir si ses élus devaient siéger, selon la volonté de leurs électeurs, ou ne pas le faire parce que les élections avaient été frauduleuses et que leur leader prétendait avoir gagné la présidentielle.

Enfin, ce qui jetait un surcroît de suspicion sur l'élection des gouverneurs, on l'a fait organiser par la CENI, alors qu'il s'agissait de faire voter une assemblée qui fait cela presque

quotidiennement. La CENI traîne une si sulfureuse réputation de fraude et d'arnaque, que l'introduire dans un scrutin revient pratiquement à jeter sur lui la suspicion.

L'université du PPRD à Kisangani



Elle a eu lieu durant les vacances scolaires 2010 et a constitué le premier « coup de collier » du parti présidentiel en vue des élections de novembre 2011. Toutefois, lorsqu'on regarde ses travaux sous un certain angle, on s'aperçoit qu'ils ont comporté un certain nombre de réflexions dont le titre pourrait être « Comment utiliser la Constitution de Paris à Kinshasa ? ».

Bien sûr, cela se faisait dans une perspective définie qui était de gagner les élections. Mais cela comportait aussi une dimension qui fait penser à ce fameux adage pédagogique : « Pour enseigner l'anglais à John, il faut connaître l'anglais, et connaître John ». Pour appliquer au Congo la Constitution exotique de la V^o RF, il faut connaître cette Constitution et connaître la RDC. On pouvait même s'attendre à des choses intéressantes, les travaux étant dirigés par Evariste Boshab, qui est tout de même un constitutionnaliste de métier.

Mais peut-être, malheureusement, se trouve-t-on là devant un tour de pensée typique des spécialistes du droit, qui tendent à oublier qu'une loi est avant tout la traduction en texte de droit d'un certain rapport de forces, qui lui-même tient à des circonstances historiques données mais que l'on voudrait perpétuer en le rendant obligatoire. Il se peut aussi qu'après d'interminables années de dictature, les Africains aient pour ainsi dire perdu la faculté de penser l'autorité de l'Etat d'une autre manière qu'en termes de Présidence forte. Il est possible, enfin, que le contexte électoral l'ait emporté sur toute autre considération.

Les objectifs du PPRD étaient vastes et ambitieux : majorité absolue et réélection de JKK au premier tour (cela se passait avant la modification de la Constitution) et, dans ce but, divers « bricolages » de la législation électorale étaient proposés, qui visaient à conforter la Majorité lors des législatives.

Faire cela n'était peut-être pas très édifiant, mais cela avait au moins le mérite de pointer du doigt une contradiction fondamentale dont l'on parle peu et qui se niche dans la Constitution elle-même. La RDC est censée fonctionner, en gros, avec la Constitution de la V^oRF, mais avec un parlement élu non « à la française » (scrutin majoritaire) mais « à la belge » (scrutin proportionnel). Je m'empresse d'ajouter que ce dernier trait n'est pas une survivance coloniale. La proportionnelle vise à permettre l'expression nuancée des minorités. En Belgique, cela vise les petits partis. Au Congo, les petites ethnies. Toucher à la proportionnelle déclencherait probablement des problèmes, pour ne pas dire des troubles, à base ethnique ou régionale.

Or, la Constitution de la V^oRF a une logique interne qui fait sa cohérence. Il s'agit d'un régime présidentiel où le Président doit pouvoir s'appuyer sur une majorité nette et solide. (Les Français, y compris de savants juristes, ont longtemps cru que la « cohabitation » serait impossible). Tout ce qui marche au scrutin majoritaire fonctionne au mieux dans un système à deux partis, ou du moins à deux « familles » nettement tranchées.

Les nuances fines, les positions « centristes » ou « médianes » tendant à être effacées. Voyez la France, la Grande Bretagne ou les Etats-Unis. Assez naturellement, ce genre de système avait plutôt la sympathie des gens du PPRD, qui est avant tout le parti du Président.

Les 2 et les 400

Le scrutin proportionnel, lui, favorise plutôt le multipartisme et l'expression des minorités. Les alliances s'y négocient de préférence après le vote, non avant celui-ci, même s'il y a parfois des tentatives en ce sens qui peuvent mener à de désagréables et ridicules aventures. Loin d'être déterminée à l'avance, la Majorité, dans un tel système, se construit au cours de négociations qui peuvent être longues.

Il en résulte dans la politique congolaise une tension très forte entre une tendance au bipolarisme et une tendance au fractionnement, qui peuvent être aisément symbolisés par deux chiffres : 2 blocs, plus ou moins effectifs et 400 partis politiques¹.

Les deux blocs se définissent uniquement d'après le choix fait pour la présidentielle. Sur un point (c'est malheureusement le seul, diront des esprits chagrins), la politique congolaise est claire, limpide et transparente. La MP, c'est la « Majorité Présidentielle » et ce n'est que cela. La Majorité c'est l'ensemble de ceux qui ont souhaité la réélection de JKK. Ce n'est que cela, et cela doit même être pris dans un sens très spécial.

Ce n'est que cela, parce qu'un Président africain ce n'est en général qu'un homme de pouvoir, qui est au pouvoir, qui vit du pouvoir et qui veut y rester.

Sous d'autres latitudes, même si les campagnes électorales font penser à des ventes de savonnettes, qu'il y a focalisation excessive sur les personnes et tout un vedettariat assez écoeurant, on peut encore considérer que, derrière les candidats et incarnés par eux, se profilent des choix idéologiques. Par exemple, dans la récente présidentielle américaine, que le vote Obama signifiait un choix pour plus de solidarité sociale, plus d'ouverture et d'attention envers les minorités, et le vote Romney, le repli sur des valeurs identitaires frileuses, passéistes et bigotes. En Afrique, l'idéologie n'est généralement qu'un bruit, composé de phases creuses et interchangeables. La campagne se réduit en fait à un dialogue de sourds entre « J'y suis, j'y reste » et « X, dégage ! ».

« Adhérer à la majorité présidentielle » doit donc être pris dans un sens très spécial qui n'a rien à voir avec une idéologie généralement quelconque. Cette adhésion consiste à appliquer la « Loi de l'Entrecôte ». On n'adhère pas parce que l'on est séduit par la personnalité du Président ou par ses idées. On adhère parce que cela peut favoriser la carrière de l'adhérent. « Carrière » doit être pris au sens le plus platement matériel : les fonctions de parlementaire national ou provincial sont parmi les rares qui, au Congo, procurent des revenus substantiels et effectivement payés.

Une main de fer sur un bloc de gélatine

Or, la MP qui est en quelque sorte la coordination de tous les égoïsmes qui estiment leur intérêt propre compatible avec l'égoïsme suprême du « Président-qui-veut-rester-en-place » devrait non seulement assumer son rôle de coalition électorale, mais aussi servir de

¹ Il ne faudrait pas tirer avec une hâte téméraire des conclusions sommaires du fait que le nombre des partis et celui des groupes ethniques sont tous deux de l'ordre des quatre centaines. Cela ne veut pas dire que chaque groupe ethnique ait son parti. En Afrique, il faut sans cesse se garder de deux erreurs : celle qui consisterait à nier toute importance du tribalisme, et celle qui consistera que le tribalisme est partout, explique tout et est la clé unique et universelle de toute question africaine.

coordination politique chargée d'en faire agir les diverses composantes² avec cohésion pour assurer à la politique du Président le soutien clair et solide prévu par les institutions inspirées de la V^oRF.

Dans ce contexte, on comprend aisément que la discipline de vote soit une question cruciale et âprement discutée. Les élus sont-ils censés se comporter d'après les besoins et aspirations qu'il leur semble percevoir chez leurs mandants (la population qui les a élus) ou sont-ils les hommes-liges d'un parti, tenus d'en exécuter localement les consignes ? Ce problème est récurrent, il n'est pas typiquement congolais, il ne concerne pas uniquement la majorité³ et il se poserait même si les élections de 2011 avaient été parfaitement correctes.

On peut même imaginer que les disputes se passent entre des interlocuteurs de bonne foi, la direction de la MP se sentant couverte par « l'autorité morale » de JKK, cependant que les élus locaux peuvent répondre « On s'était engagé à soutenir JKK et il a été élu. Ne nous demandez rien d'autre ! Ce n'est pas dans le contrat ».

L'histoire qui va suivre, et qui est relatée au jour le jour d'après la presse congolaise est celle de l'échec d'une autorité trop rigide face à une réalité locale trop volatile et trop fractionnée. En d'autres mots, cela pourrait s'appeler « Comment une main de fer ne réussit pas à saisir un bloc de gélatine ».

Histoire des deux élections, d'après la presse congolaise.

25/10/12/

L'on s'active autour de l'élection des gouverneur et vice-gouverneur au Bas-Congo (où les choses semblent se passer « normalement », dans la mesure où l'on peut employer cet adjectif pour la RDC), dans la PO (avec implication de Joseph Kabila, retour d'Afrique du sud) et au Kasai Occidental (où il est tout simplement question d'anarchie). Cela repose bien sûr une N^o fois la question lancinante d'un processus électoral vicié.

Rien n'ayant été fait pour réformer la CENI et le corps électoral demeurant inconnu, faute de recensement, les élections provinciales se situent dans le même processus délétère que les élections du 28/11/11. Elles ont donné des résultats qui, en réalité, sont encore inconnus. Toute autorité prétendue ne relève plus que de la force, de l'intimidation, d'un coup d'état de fait. Le principal ressort de ce coup d'état consiste à progresser, comme si de rien n'était, dans les tâches qui suivent normalement une élection et à mettre le pays et le monde devant le fait accompli. Il n'est donc guère étonnant que ces élections s'accompagnent d'un certain désordre.

La Prospérité parle d'anarchie au Kasai Occidental avec ce titre : « *Kananga: la résidence de Kabasubabu saccagée, Richard Muyej interpellé !* ».

² Or, ces composantes sont précisément fort diverses. On y trouve des partis politiques ayant une réelle implantation nationale, d'autres qui ont une implantation régionale ou locale seulement, mais réelle. Viennent ensuite des petits partis, dont les uns correspondent, comme ailleurs, à des opinions minoritaires partagées par un groupuscule, cependant que d'autres sont des « entreprises familiales ». Enfin, tout au bas de l'échelle, il y a les adhésions individuelles des « indépendants ». La charte de la Majorité présidentielle (MP) a été signée le mardi 5 avril 2011 à Kinshasa par 27 partis politiques et 13 personnalités indépendantes. A titre de comparaison, l'UMP, en France, regroupe le RPR et Démocratie libérale, rejoints en juin 2002 par deux tiers des députés de l'Union pour la démocratie française (UDF) soit trois partis politiques seulement.

³ L'objet de cet article, c'est-à-dire l'élection des gouverneurs, concerne essentiellement la Majorité. Mais le problème de l'unité d'action dans un paysage politique très fractionné se pose aussi pour l'Opposition et elle y donne en gros les mêmes réponses. Chacun des « ténors » de la Présidentielle (Tshisekedi ; Kamerhe, Kengo) avait mis sur pied une « union » ou une « Alliance » dont la structure était la même que celle de la MP : un conglomérat de partis grands et petits et de « personnalités indépendantes »/



Pendant que Hubert Kabasubabu Katulondi, gouverneur sortant du Kasai Occidental attend l'élection de son successeur, pour lui passer officiellement le fanion, note ce journal, des personnes ont saccagé sa résidence officielle. Le journal rapporte aussi que des gardes inconnus y sont placés après une perquisition en l'absence des responsables. D'aucuns s'attendent à la réaction urgente du ministre de l'Intérieur, Richard Muyej, pour remettre de l'ordre dans la boutique, avant que le pire n'arrive et que cela ne soit mis sur le dos du

gouverneur sortant, rapporte **La Prospérité**. Le journal souligne que « *l'Assemblée provinciale est subitement devenue aphone face à cette illégalité* ».

Dans la Province Orientale, la raison pour laquelle JKK s'y est arrêté en revenant de RSA fait l'objet de ce qui ressemble à une devinette.

Pour **ACP** (AGENCE CONGOLAISE DE PRESSE), cela traduirait la grande attirance de JKK pour les « chantiers ». L'agence titre en effet « *Le Président de la République a visité la voirie urbaine de la ville de Kisangani* ». Elle indique que Joseph Kabila est rentré mardi soir au pays par la ville de Kisangani, en provenance de Pretoria, où il a participé aux travaux de la 8ème réunion de la grande commission mixte Rdc-Rsa. « *La voirie en pleine réhabilitation ainsi que l'hôpital moderne du Cinquantenaire de Kisangani ont été visités par le premier citoyen congolais* », note-t-elle.

La Référence +, sous le titre « *Après Matadi : Joseph Kabila à Kisangani pour arbitrer le duel Darwezi-Bamanisa* », y voit plutôt une intervention pour éteindre certaines disputes au sein de la MP.

D'après ce journal, Joseph Kabila entend s'impliquer personnellement pour ramener la sérénité au sein de la Majorité présidentielle plus que jamais divisée sur l'élection du gouverneur de la PO. Il s'y est rendu pour inviter les deux potentiels candidats à faire preuve d'éthique démocratique durant cette élection.

L'Observateur aussi parle d'agitation, mais ailleurs « *Au jour J-3 de l'élection du Gouverneur du Bas-Congo, Matadi, le chef-lieu de la province, en ébullition !* » A trois jours de l'élection d'un gouverneur et d'un vice-gouverneur dans la province du Bas-Congo, Matadi, en sa double qualité de chef-lieu de la province et du siège de l'Assemblée provinciale du Bas-Congo est depuis quelques jours en ébullition, mentionne ce journal. Des groupes de supporters de différents candidats se forment partout. Le séjour des candidats dans la ville portuaire laisse présager que des luttes pour de grands enjeux vont avoir lieu d'ici peu. Et, les banderoles et autres calicots qui déjà ornent les rues démontrent à suffisance combien les députés provinciaux sont mis devant leurs responsabilités, eux qui sont appelés à opérer un choix judicieux le dimanche 28 octobre, souligne ce journal.

26 10 12

Les élections demeurent un thème général, mais on se focalise pour l'instant sur l'élection des gouverneurs au Bas-Congo et en province Orientale ce dimanche.

AfricaNews titre « *Quel gouverneur pour le Bas-Congo : Mbadu, une menace sérieuse pour Nkusu* ».

Le feuilleton pour la désignation du gouverneur du Bas-Congo est à son dernier épisode. Les deux sérieux prétendants sont Jacques Mbadu et Deo Nkusu. Arithmétiquement,

signale ce journal, Jacques Mbadu semble mieux placé pour l'emporter, parce que disposant du soutien de la majorité du corps électoral. (Vous avez bien lu : un candidat qui *dispose du soutien de la majorité du corps électoral* **semble** seulement mieux placé pour l'emporter. Explication ? Deo Nkusu est le candidat officiel de la MP et c'est la CENI qui organise le scrutin. NdIR)

27/10/12

L'actualité électorale est dominée par l'élection demain dimanche des autorités provinciales aussi bien du Bas-Congo que de la province Orientale. On reparle d'élections. Mais ce n'est pas pour corriger ce qui a été mal fait. On persiste dans le même schéma vicié, avec la même CENI, pour la mise en place des pouvoirs locaux.

La Prospérité titre « *Election du gouverneur au Bas-Congo : Les Fac soutiennent la candidature de Jean-Claude Vuemba* ».

A un jour de l'élection au Bas-Congo, situation demeure tendue. L'opposition politique tient à ce que le candidat issu de leur camp passe, ce qui peut apparaître comme possible dans la mesure où Déo Nkusu est fort loin de faire l'unanimité d'une Majorité très fragmentée.

En effet, écrit-elle, ils étaient tous présents, le vendredi dernier à l'hôtel Faden House, à Gomba. Unis comme un seul homme, les hauts cadres des Forces acquises au changement ont jeté leur dévolu sur un homme de leur camp. C'est Jean-Claude Nvuemba.

29/10/12/ Elections des Gouverneurs / les faits

Dans certaines provinces, ces autorités ont été obligées de démissionner à cause de leurs nouvelles fonctions de députés, acquises aux élections de 2011. Selon les lois congolaises, les deux mandats sont incompatibles.

Les élections provinciales, celles où l'on élit les députés provinciaux, n'ont pas encore eu lieu. C'est donc « l'ancien » parlement provincial, élu en 2006 et toujours en place, qui doit voter. Mais, bien qu'il s'agisse du vote d'un collège restreint qui, comme tout parlement, vote à longueur d'année, il est organisé par la CENI avec déploiement de toute la panoplie : isolements, etc...

Les surprises ont surgi – une fois de plus – de la question de la discipline de vote dans un contexte où d'une part les partis sont très nombreux, mais où les consignes de vote émanent d'une coordination fourre-tout – la MP – rassemblée avant tout par la « Loi de l'Entrecôte », qui néanmoins prétend donner des consignes strictes et parfois impopulaires, notamment dans le choix des candidats. C'est à ce niveau que sont venues les surprises.

Les élections des gouverneurs ont donc eu lieu au Bas-Congo et dans la Province Orientale. Dans les deux provinces, les élections sont organisées pour remplacer les anciens gouverneurs (Simon Mbatshi Mbatshia, pour le Bas-Congo, et Médard Autsai, pour la Province Orientale), élus députés nationaux. Elles se sont terminées, ce dimanche 28 octobre. Après le comptage des bulletins, deux candidats passent au second tour à Matadi. Il s'agit de Jacques Mbadu, qui a recueilli 14 voix et Deo Nkusu (12 voix). A Kisangani, le second round va se jouer entre Jean Tokole Ilongo (42 voix) et Jean Bamanisa (27 voix). Le second tour devrait intervenir dans 3 jours, selon la Commission électorale nationale indépendante (Ceni).



Il va opposer à Kisangani les deux meilleurs candidats indépendants, sur les cinq engagés dans la course. Il s'agit de Jean Tokole, opérateur économique et questeur de l'assemblée provinciale, et de Jean Bamanisa, opérateur économique et ex-député national (photo).

Selon les résultats affichés sur place par la Ceni, Jean Pierre Darwezi Mokombe a recueilli 25 voix, tandis que les deux derniers ont obtenu zéro voix. Il s'agit de Lihoto Mbula et Etienne Unega.

A Matadi, chef-lieu du Bas-Congo, il y a eu des désistements. Le second tour y est aussi programmé pour le mercredi 31 octobre, aucun candidat n'ayant réalisé la majorité absolue: 15 voix. Il va opposer Jacques Mbadu, qui a recueilli 14 voix, à Déo Nkusu (12 voix). Le premier s'est présenté en indépendant et le second, sur la liste de la MP. Ils laissent derrière eux deux candidats, qui ont obtenu chacun une voix: Gilbert Kiakwama et Jacques Lungwana. Les autres candidats n'ont rien obtenu, après le comptage des voix. Par ailleurs, un autre candidat s'est désisté peu avant le début du vote en faveur du candidat Déo Nkusu. Il s'agit de Kembukusua Ne Laza, qui a ramené à quatre, le nombre de désistements sur les 16 postulants. Deux candidats ont ainsi désisté en faveur de Déo Nkusu, le gouverneur intérimaire, et un en faveur du candidat Jacques Mbadu. Un autre candidat s'était retiré de la course sans donner de consigne de vote.



Déo Nkusu

La situation à Matadi était particulièrement intéressante parce qu'elle représente un « classique » des « boulettes » commises par l'appareil des partis, surtout quand ils se sentent trop à l'aise. L'appareil s'est obstiné à aligner Nkusu, alors que Mbadu – qui malgré son étiquette d'« indépendant » est également MP – est beaucoup plus largement populaire.

Elections des Gouverneurs / commentaires de la presse

Radio Okapi fait état de la « Satisfaction de la Ceni ». La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) se dit satisfaite de l'organisation des élections des gouverneurs dans les provinces du Bas-Congo et Orientale. « *Nous avions promis de bonnes élections et nous les avons organisées. Elles se sont passées dans le calme. Quand nous sommes arrivés le vendredi 26 octobre, nous avons convoqué tous les candidats et nous leur avons dit que nous fournissons beaucoup d'efforts pour avoir des élections justes et répondant aux normes* », a déclaré Mamie Elongo, deuxième rapporteur national de la Ceni.

La Prospérité, sous le titre « *Grande surprise à l'élection des Gouverneurs, la Majorité en ballottage, l'opposition laminée !* », consacre sa Une à l'élection des gouverneurs du Bas-Congo et de la Province Orientale. Pour le journal, cette élection a été une affaire des candidats indépendants. Il faudra attendre deux jours de plus, écrit le quotidien, personne n'ayant obtenu la majorité absolue, pour connaître les noms des successeurs de Médard Autsaï Asenga et Simon- Floribert Mbatshi Mbatshia à la tête de la Province Orientale et du Bas-Congo.

Visiblement, note le journal, les députés provinciaux n'ont pas respecté les consignes de vote. Chacun aura certainement voté selon ses propres convictions ou encore selon d'autres critères. Et **la Prospérité** tranche : comme on peut bien s'en rendre compte, la Majorité présidentielle est en ballottage. « *Mais que dire des candidats de l'opposition ?* », s'interroge le quotidien. Réponse du journal : « *Ils ont carrément été laminés* ».

Le candidat Jean-Pierre Daruwezi Mokombe, porté à bras-le-corps par la MP à Kisangani, a été tout simplement éliminé et ce, rien qu'au premier tour, laissant ainsi la lutte finale à deux candidats indépendants, tous hommes d'affaires, à savoir : Jean Tokole (42 voix) et Jean Bamanisa (27 voix).

Au Bas-Congo, Déo Nkusu, surnommé « **Kisalu me banda** », également candidat de la MP, malgré le désistement en sa faveur de deux autres candidats, n'a obtenu que 12 voix sur 28, et vient en seconde position après l'indépendant Jacques Mbadu dit « **Jacques ba moyens** » qui, lui, a raflé 14 voix. Dans les deux cas, aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, un deuxième tour est donc prévu dans deux jours.

Au sujet des mêmes élections, **L'Avenir** estime que le résultat enregistré en Province Orientale et au Bas-Congo « *désillusionne les ténors du PPRD qui, au-delà de tout principe de confraternité, ont aligné deux candidats au détriment d'autres partis politiques membres de la Majorité présidentielle. C'est donc une honte, écrit le journal, pour la stratégie mise en place par les techniciens et les magiciens du PPRD* ». (Il n'est pas précisé si les « magiciens » sont une variété provinciale de « surdoués » ou une version modernisée des féticheurs... Ndlr). En conséquence, fait remarquer le quotidien, la Majorité présidentielle a perdu la main à Kisangani où le candidat du PPRD s'est vu écarté dès le premier tour. A Matadi, la Majorité ne peut que l'emporter avec Jacques Mbadu ou Deo Nkusu.

Le Potentiel titre « *La majorité dans la majorité dans la majorité* ».

Pour ce journal, il s'agit d'un « *Véritable camouflet à la Majorité présidentielle (MP) habitué à imposer aux provinces les animateurs de son choix* ».

Sans prendre en compte les opinions publiques exprimées par la population et sur base de calculs erronés, ils imposent leurs propres candidats, au nom de l'Autorité morale, explique **Le Potentiel** qui considère que « *La majorité autoritaire* » vient de subir son premier revers. Les ratés des élections de Matadi et Kisangani ont mis en avant cette « *majorité silencieuse* » *détenrice du vrai pouvoir* ».

Plusieurs fois marginalisée, cette majorité ne sait plus qu'afficher ses ambitions, restant toutefois fidèle à l'Autorité morale de la MP. L'époque des mots d'ordre est désormais révolue, souligne ce journal.

L'Observateur qui titre « *Sévère avertissement de Matadi et Kisangani à Kabila* » sous la plume de Makenda Voka, est sans doute le plus sévèrement critique :

« *C'est réparti pour mercredi prochain. Hier, en effet, aucun candidat, ni à Matadi ni à Kisangani, n'a eu assez de voix pour occuper le poste tant convoité de gouverneur de province.*

C'est que la situation politique dans les deux provinces mérite, au niveau de la majorité présidentielle, d'être réexaminée avec toute l'attention requise.

Il y a, à l'heure qu'il est, des paramètres qui doivent impérativement être reconsidérés si l'on ne veut pas bouleverser l'équilibre sur lequel repose l'échiquier politique.

Au départ, des gens toujours enclins au raccourci, pensaient que l'élection des gouverneurs en Province Orientale et du Bas-Congo passerait comme une lettre à la poste. Erreur. Pour une série d'erreurs commises précisément par Kinshasa qui a mal apprécié la

situation sur le terrain. Obligeant ainsi Matadi et Kisangani à envoyer, sans s'être préalablement concertés, un sévère avertissement à Kabila qui a intérêt à en tenir compte.

Cet avertissement que l'on attendait un peu peut se décliner de plusieurs manières, dont celles-ci par exemple. On ne peut espérer gouverner les gens de manière heureuse si de temps en temps, on ne se donne pas la peine, beaucoup de peine, si possible, de tenir compte de leurs aspirations profondes à eux.

De même, l'on a vu Kabila débarqué en personne à Kisangani et à Matadi dans le but de débayer le terrain afin d'éviter le genre de surprises que nous vivons aujourd'hui.

Après lui, il a envoyé sur place ses hommes de confiance - toujours les mêmes hélas !- pour finaliser le travail que lui-même avait commencé et partiellement bouclé. Ici, comme il lui arrive quelque fois, il a oublié que si le message que ses hommes étaient censés transmettre ne posait pas problèmes, il en allait pas de même pour les messagers eux-mêmes. Qui se devaient, à leur niveau, de jouir d'un préjugé favorable afin de crédibiliser le message de leur chef. Ce sont là des faces d'une même réalité auxquelles Kabila n'a visiblement pas accordé beaucoup d'attention. A telle enseigne qu'il n'a pas pu éviter la désagréable surprise devant laquelle il se trouve aujourd'hui et à laquelle il ne croyait nullement.

Même si l'antécédent du Sénat, Kengo battant allègrement She Okitundu⁴, aurait guidé toutes ses actions aussi bien à Kisangani qu'à Matadi. Une chose étonne cependant l'opinion : comment la Province Orientale qui vote massivement pour Kabila n'a pas, dans le cas d'espèce, respecté les consignes lui donnés pour faire passer J.P. Darwezi ? Qui n'a, sur 95 votants que 25 voix, contre 27 à Bamanisa, et 42 à Jean Tokole. Que s'est-il passé pour que les députés provinciaux, majoritairement de la majorité, ne votent pas pour le candidat officiel de leur famille politique ? Il y a là un travail de recadrage à faire.

Par contre, le Bas-Congo, réputé réservé vis-à-vis de Kabila au point où l'Assemblée provinciale y est constituée majoritairement des députés de l'opposition, a voté de telle manière que se retrouvent mercredi au second tour deux candidats appartenant à la même famille politique. Celle de la majorité. Une bizarrerie propre à la démocratie congolaise.

Les députés du Bas-Congo ont donné 1 voix à Kiakwama, 1 voix à Lungwana, tous deux de l'opposition. Tandis que ils en ont donné 12 à Déo Nkusu et 14 à Jacques Mbadu, tous deux de la majorité présidentielle. Il a suffi du reste une seule voix à ce dernier pour rafler la mise hier.

Ici aussi, Kabila lui-même était descendu sur le terrain. Suivi peu après par ses messagers - toujours à Matadi - venus à leur tour sceller ce que le chef lui-même avait préalablement préparé et convenu avec les uns et les autres.

Si à Kisangani les choses paraissent plus aisées à mener, il n'en est pas de même pour le Bas-Congo. Où Mbadu et Déo Nkusu risquent d'être au coude à coude. Pourvu que Kiakwama et Lungwana tiennent parole en donnant chacun sa voix à Mbadu pour que celui-ci balaye proprement le candidat officiel de la majorité. Qu'à cela ne tienne, et ce peu importe le résultat final, les relations entre le Bas-Congo et Kabila ne seront plus tout à fait comme avant. Car pour beaucoup d'observateurs, Kabila n'écoute que ses hommes dont on peine à croire qu'ils aient des intérêts politiques identiques aux siens. En effet, au lieu de l'inciter à ratisser large, on confine le chef à s'enfermer dans des alliances aux allures de clubs d'amis, dont on chercherait en vain le dividende politique que Kabila en tire réellement.

A Matadi comme à Kisangani, l'heure est à la mise en cause des méthodes utilisées jusqu'ici pour gérer les partenaires et les alliances politiques. Qui méritent, de la part de

⁴ Pour le poste de résident du Sénat, en 2006.

Kabila, un peu plus d'attention et de considération face à ses choix politiques à lui. Mieux vaut rassembler, convaincre, que diviser afin de mieux imposer.

Imposer pour des résultats politiques qui peuvent s'avérer désastreux comme c'est le cas avec cette élection des gouverneurs à laquelle les gens n'ont été associés que pour obéir et non pour participer à la réflexion, de loin plus bénéfique pour le pouvoir et plus valorisant pour tout le monde ».



Jacques Mbadu

30/10/12

La grande information en République démocratique du Congo demeure la tenue des élections des gouverneurs et de leurs adjoints aussi bien au Bas-Congo qu'en Province Orientale. Cela suscite de nombreux commentaires qui tournent essentiellement autour de la notion de « discipline de vote ».

Décidément, en RDC, une élection non discutée est aussi rare que du beurre en broche. L'on pourra sous peu écrire un ouvrage très complet sur les irrégularités, couacs et contentieux qui peuvent se présenter en matière électorale, rien qu'en racontant l'histoire des différents votes et scrutins congolais depuis 2006 : tout y sera.

Il faut cependant remarquer qu'il ne suffit pas d'émettre un jugement lapidaire du genre : « Une élection, au Congo, c'est toujours le foutoir » pour avoir fait le tour de la question et que, d'une élection à l'autre, les problèmes qui font figure de pierre d'achoppement ne sont pas les mêmes.

Les élections du 28/11/11 ont donné des résultats qui, en réalité, sont encore inconnus. Là, on est manifestement devant un problème de fraude de la part des instances organisatrices des votes et du dépouillement des résultats et d'un pouvoir qui applique la formule « On n'organise pas les élections pour les perdre ».

Dans les cas des élections de gouverneurs de provinces au Bas-Congo et dans la P.O., on est devant un tout autre problème, qui est celui de la discipline de vote, au sein d'un collège électoral qui se compose d'élus provinciaux. Dans quelle mesure un parti ou une coalition de partis (soyons précis : tout se passe au sein de la MP) peuvent-ils prétendre IMPOSER à leurs députés provinciaux un vote précis ? A qui, en dernier ressort, un élu doit-il des comptes ? A la hiérarchie de son parti ? Ou à ses électeurs ? On trouve aujourd'hui, dans les médias congolais, de vibrants plaidoyers pour l'une et l'autre position.

Radio Okapi annonce « *Elections des gouverneurs : l'opposition appelle les électeurs à privilégier les intérêts de la nation* ».

Les opposants regroupés au sein de la plate forme Forces Acquisées au Changement (FAC⁵) appellent les députés provinciaux de la Province Orientale et du Bas-Congo, électeurs

⁵ Regroupant, suivant la même formule les partis et personnalités soutenant Etienne Tshsekedi.

des gouverneurs et vice-gouverneurs, à *«ne pas céder à la manipulation et à privilégier les intérêts supérieurs de la nation»*. Le deuxième tour des élections des gouverneurs de ces deux provinces est prévu le 31 octobre. Au premier tour, aucun candidat n'a pu obtenir la majorité absolue des voix.

A l'issue de leur plénière organisée lundi 29 octobre pour évaluer les résultats du premier tour des élections des gouverneurs de la Province Orientale et du Bas-Congo, les députés de l'opposition membres des FAC disent être contents que les électeurs de la Majorité présidentielle (MP) n'aient pas suivi le mot d'ordre de leur autorité morale, le président Kabila. Peu avant ces scrutins, Joseph Kabila s'est rendu à Matadi, chef-lieu du Bas-Congo, et à Kisangani, chef-lieu de la Province Orientale. Même si son agenda n'a pas été révélé à la presse, l'opposition estime que l'autorité morale de la Majorité présidentielle était partie donner une consigne de vote à ses troupes.

La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) n'a pas proclamé de vainqueurs après le vote du dimanche 28 octobre dans les deux provinces, aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des voix. Au Bas-Congo, le candidat indépendant Jacques Mbadu (14 voix) sera opposé au candidat de la Majorité présidentielle Deo Nkusu (12 voix) mercredi 31 octobre. Le même jour, Jean Tokole (42 voix) et Jean Bamanisa (27 voix) se retrouveront au deuxième tour pour la bataille du gouvernorat. Au premier tour, ils ont surclassé Jean-Pierre Daruwezi, candidat de la Majorité présidentielle.

« Les FAC appellent à la conscience des députés tant nationaux que provinciaux à bien lire les signes du temps et à ne privilégier que les intérêts supérieurs de la nation en lieu et place des considérations égoïstes sur fond des défis à l'endroit du peuple congolais », a déclaré le député Basile Olongo, modérateur adjoint des FAC. Il a affirmé que l'ère de la manipulation de l'homme politique caractérisée par une « Majorité présidentielle mécanique sur base d'une soumission aveugle à l'autorité morale est révolue ». *« Les résultats des élections organisées dans les Province Orientale et du Bas-Congo ont mis en exergue le désaveu manifeste de l'autorité morale de la MP »,* a-t-il ajouté.

Du côté de la MP, **L'Avenir** remâche les élections des gouverneurs du Bas-Congo et de la Province Orientale et constate qu'au PPRD : *« c'est l'heure de la remise en question »* car ces élections ont été riches en enseignement pour l'avenir. Et ces enseignements, d'après lui, vont nettement dans le sens d'une discipline sévère.

« En effet, les observateurs politiques avisés sont étonnés de l'indiscipline caractérisée qui a été remarquée dans le chef des candidats dits « indépendants » et cautionnée par les Comités Directeurs du PPRD et de l'ARC. Il a été constaté que, jusqu'à une époque récente, la MP a toujours sanctionné l'indiscipline des soi-disant « indépendants » Sessanga au Kasai Occidental et Sabin Sadiboko au Bandundu.

Mais, en ce qui concerne le Bas-Congo et la Province Orientale, aucune sanction n'a été prise contre les indisciplinés qui se sont rebellés contre leurs partis politiques respectifs, tous membres de la Majorité Présidentielle. Le Comité Exécutif du PPRD s'est emmuré dans un silence coupable et préjudiciable aux intérêts de la Majorité Présidentielle.

Renseignements pris, on apprend que certains indisciplinés ont été encouragés en coulisses. Peut-on aujourd'hui conclure que le PPRD et l'ARC sont devenus des bateaux ivres et ingouvernables, une sorte des cours du Roi Pétard où chacun fait n'importe quoi et les ordres de la hiérarchie sont sabotés.

Dans certains milieux, on s'interroge avec inquiétude sur l'avenir de la démocratie dans notre pays. Car, la démocratie congolaise est mal partie parce que ses animateurs ne respectent pas les règles et les valeurs universellement admises. La démocratie congolaise se « clanise » au jour le jour, se tribalise pour ne pas dire se « provincialise »

En d'autres termes, ce n'est pas la vision ou les options du Parti qui sont prises en compte. Mais, les intérêts du clan, de la tribu, de l'ethnie ou de la province qui sont privilégiés. Cela est d'autant plus vrai qu'au Bas-Congo comme en Province Orientale, les Députés Provinciaux ont voté contre les intérêts et les options de leurs partis ou regroupements politiques respectifs. Mais en fonction de leur appartenance à telle ou telle autre tribu.

On remarque également que la notion d'appartenir à un parti ou à une coalition politiques est inexistante en République Démocratique du Congo. On constate curieusement que les élus de la majorité et ceux de l'opposition ont voté ensemble pour le candidat de la tribu, du territoire ou du district. Mieux de l'ethnie.

Les observateurs de la scène politique congolaise estiment, par ailleurs, que le comportement des collaborateurs de l'Autorité Morale tant à la MP, au PPRD qu'à l'ARC, frise la trahison et appelle des sanctions sévères et immédiates. Car, l'autorité de l'Initiateur du PPRD et Autorité Morale de la MP est désormais entamée. Et les cas d'indiscipline vécus au Bas-Congo et en Province Orientale risquent de faire tâche d'huile ailleurs.

Ainsi, l'opinion souhaite que des sanctions soient prises notamment la révocation de tous les indisciplinés de leurs partis respectifs (PPRD, ARC, etc...), la suspension des dirigeants actuels du PPRD et de la MP, et la dissolution des Assemblées Provinciales du Bas-Congo et de la Province Orientale. Nous y reviendrons ».

De son côté, sur **Radio Okapi**, le député Gaston Musemena, membre de la MP estime que l'opposition n'a aucune leçon à leur donner, estimant que les résultats du premier tour des gouverneurs des provinces Orientale et du Bas-Congo est une preuve de l'exercice de la démocratie au sein de la famille politique du chef de l'Etat. « *C'est une preuve concrète qu'au sein de la MP c'est la démocratie qui est le mode de gestion. Les gens sont libres de s'exprimer. Il n'y a aucun désaveu. Vous devez savoir que Joseph Kabila autorité morale n'avait aucun candidat désigné personnellement* », a-t-il dit.

Gaston Musemena a indiqué que les candidats qui se sont présentés sous le ticket de la MP ou en indépendants sont tous de la famille politique de Joseph Kabila. « *Les meilleurs ont gagné et Joseph Kabila n'en pose aucun problème. Il va prendre acte comme nous tous de la MP* », a-t-il ajouté.

Toujours d'après **Radio Okapi**, des voix s'élèvent aussi pour « *Réorganiser la MP* ». Résumant son analyse des résultats du premier tour, Joseph Kongolo, analyste politique estime que les gestionnaires de la MP doivent repenser la manière de faire fonctionner ce regroupement politique. « *Les résultats partiels de ces élections démontrent clairement que le mot d'ordre n'a pas fonctionné et cela montre assez clairement que les intérêts de la MP sont en inadéquation avec ceux des intérêts locaux. Il y a donc lieu de repenser la manière de faire fonctionner le groupement politique et de gérer les contingences politiques* », a déclaré Jean Kongolo. Selon lui, ces résultats démontrent qu'il y a « *une amélioration dans la manière de percevoir les intérêts et de faire le choix de ses responsables* ».

Forum des As titre «*Election du gouverneur du Bas-Congo : fortes pressions sur Jacques Mbadu !*».

Il revient sur l'élection du gouverneur du Bas-Congo dont le deuxième tour est prévu le mercredi 31 octobre. Le quotidien fait état de pressions exercées sur Jacques Mbadu, le candidat indépendant proche de la majorité présidentielle arrivé en tête du premier tour.

« *La perspective de voir les deux voix – l'une pour Kiakwama et l'autre pro Lungwana- tomber dans l'escarcelle du champion du premier tour ne paraît plus relever d'une vue de l'esprit. Auquel cas, les choses seraient pliées. Pour conjurer ce qui peut*

apparaître comme une défaite pour la face officielle de la Majorité présidentielle, des trésors de contacts sont mis en branle », écrit ce quotidien.

Forum des As envisage deux scénarii éventuels pour convaincre Jacques Mbadu de laisser la direction de la province au candidat officiel de la Majorité présidentielle. « *Un poste éminent au puissant député apparenté PPRD. Peut-être verrait-on Jacques Mbadu à la tête d'un méga ministère dans l'hypothèse non invraisemblable d'un remaniement... ou à l'échelle provinciale, des portefeuilles ministériels de premier plan pourraient être confiés aux « Mbaduistes». Déjà, Déo Nkusu s'était-prémonitoirement?- engagé à constituer un gouvernement d'union provinciale »,* croit savoir ce journal. Le défi de la kabilie est de voir le candidat officiel de la Majorité présidentielle être élu, conclut ce journal.

(On pourrait constater avec ironie que ce que l'on propose d'appliquer, pour convaincre Mbadu, c'est une fois de plus la « Loi de 'Entrecôte ». On peut aussi constater avec amertume que la « solution » envisagée, c'est bien entendu de faire céder la réalité locale devant les desiderata d'un appareil de parti et non de rapprocher le parti de la réalité. Et cela n'est pas propre au Congo. Loin de là !)

L'Avenir écrit encore « *Contrairement à la rumeur : les élections maintenues au 31 octobre à Kisangani et à Matadi ».*

De sources proches du bureau de la Ceni et de Kisangani, il revient que l'élection du gouverneur et du vice-gouverneur aura effectivement lieu en dépit du fait qu'il a été constaté sur terrain de petits mouvements alimentés par des candidats malheureux et qui n'avaient pas pour nature de conduire à l'annulation. De même au Bas-Congo, souligne ce journal, il se dissimule une rumeur selon laquelle l'élection du gouverneur et de son adjoint serait reportée.

01/11/12

L'unanimité se fait dans les journaux parus ce matin à Kinshasa, pour considérer l'élection des gouverneurs, aussi bien au Bas-Congo qu'en Province Orientale, comme l'événement principal. Cette importance tient fondamentalement à ce que les parlementaires provinciaux, y compris ceux de la majorité, ont regimbé devant les consignes de vote impératives que l'appareil de leur parti prétendait leur imposer. Il ne faut donc pas s'étonner si la presse, unanime quant à l'importance de l'événement, diverge beaucoup dans les appréciations qu'elle en fait.

Le Potentiel fait sa Une de ce matin sur les élections des gouverneurs du Bas-Congo et de la Province Orientale et titre: « *Mbadu et Bamanisa, le triomphe de la démocratie ».* Pour ce quotidien, la voix de la « *majorité réalité* » a eu raison des « *gesticulations de la Majorité fiction* ».

Jacques Mbadu et Jean Bamanisa ont gagné haut la main, respectivement au Bas-Congo et en Province Orientale, ajoute le journal face aux candidats du PPRD, le parti présidentiel, Deo Nkusu et Jean-Pierre Darwezi. Après avoir subi le diktat des mots d'ordre venus de Kinshasa, poursuit le quotidien, les députés provinciaux ont pris à bras-le-corps leur liberté pour le triomphe de la démocratie.

Le Potentiel invite la Majorité présidentielle à intégrer cette leçon dans sa stratégie de gestion des ambitions de ses membres. Les élections des gouverneurs du Bas-Congo et de la Province Orientale ont ramené à la surface les profonds malaises qui couvaient depuis bien longtemps au sein de la Majorité, estime le quotidien. Et, il est sûr que les décisions au sein de la Majorité ne devaient plus être l'apanage d'un cercle fermé de hauts dignitaires de la plateforme, ceux-là mêmes qui profitent de leur présence dans les institutions actuelles et autres de pouvoir pour user et abuser de leur position politique, commente **le Potentiel**.

La Prospérité titre : « *Ilongo Tokole et Déo Nkusu échouent, Bamanisa et Mbadu proclamés Gouverneurs !* ».

Selon ce journal, les résultats de ce second tour des élections des Gouverneurs et Vice-gouverneurs de deux provinces sont éloquentes.

Les victoires de Bamanisa et de Mbadu font dire au journal qu'on ne vend jamais la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Ceux-là qui étaient donnés favoris dans les sondages ont tout simplement courbé l'échine, estime le quotidien. C'est au nom de la démocratie, du changement auquel les uns et les autres aspirent dans la société congolaise, commente la Prospérité, que les Députés provinciaux tant en Province Orientale que dans le Bas-Congo, ont décidé de s'exprimer librement dans le vote des candidats Gouverneur et Vice-Gouverneur dans les deux provinces.

L'Avenir titre « *Kisangani et Matadi. Majorité présidentielle, S'arrêter, ajuster le tir et avancer* ».

En effet, dit ce journal, ce sont les indépendants qui l'ont emporté sur des candidats soutenus par le PPRD et la Majorité Présidentielle. Fait qui a même poussé pas mal d'observateurs à se demander, selon ce confrère, s'il s'agit d'un désaveu de la population aux prescriptions du leader du PPRD ou de celui de la Majorité Présidentielle.

Un paragraphe est particulièrement significatif en ce sens qu'il montre que ce journal, pourtant plus que fort bien disposé envers la MP ne peut dissimuler le lien qui existe avec es fraudes électorales de novembre 2011 : « *En réalité, la population a démontré qu'il y a de gens qu'elle ne veut plus voir et leur présence l'a irritée. Ces gens, ce sont plus particulièrement ceux qui ont bourré les urnes et qui croient encore qu'ils ont pignon sur rue* ».

Cette idée est partagée par **La Tempête des Tropiques** (de tendance UDPS) qui titre « *Elections des gouverneurs: la Majorité présidentielle affaiblie* », poursuit en affirmant « *En votant pour Jacques Mbadu et Jean Bamanisa à la tête de ces deux provinces, les députés provinciaux de ces deux régions se rangent du côté de la population et refusent désormais le diktat du Pprd. Les candidats officiellement présentés et soutenus par l'autorité morale de la Majorité présidentielle (MP) et initiateur du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (Pprd) à l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs au Bas-Congo et en Province Orientale ont été battus à plate couture au deuxième tour de ce scrutin organisé hier mercredi 31 octobre 2012 dans ces deux provinces* » et, à l'usage de ceux qui n'auraient pas encore compris ou auraient des doutes sur qui est « l'autorité morale de la MP », est illustré d'une photo de JKK. (Dans le genre « Je ne dis rien, mais suivez mon regard », c'est bien, mais un peu lourd... NdlR)

02/11/12

L'élection des gouverneurs étant un fait acquis, les commentateurs de l'actualité politique cessent bien sûr d'évoquer un « suspense » qui a pris fin, et, s'ils commentent encore ces élections, c'est en tant qu'échec de la Majorité. Y aura-t-il d'autres échecs de la discipline de vote ? Des faits semblables pourraient-ils se produire au Parlement national, par exemple à propos du vote de la loi budgétaire ?



Parlement

La MP a été secouée par ses déconvenues lors des élections des gouverneurs du Bas-Congo et de la PO. Hors de proportion, peut-être, puisqu'il ne s'agissait que d'un problème de discipline de vote. Mais il y a encore des élections de ce type au calendrier, avec notamment le remplacement, au Kasai Occidental, de Kabasubabo destitué, qui ne vont sans doute pas être tristes. De plus, le Parlement va devoir s'occuper du budget, c'est-à-dire accepter les explications gouvernementales sur les raisons pour lesquelles le « social » est reporté à une date ultérieure suivant le principe « Demain, on rase gratis ! ».

Or, si en apparence la MP dispose d'une majorité à peu près aussi confortable que l'AMP en 2006, elle l'est en fait beaucoup moins, parce que, au sein de la MP, le noyau dur, c'est-à-dire le PPRD et en particulier sa tendance « rhinocéros », a moins de sièges et doit compter avec des alliés (petits partis et « indépendants ») plus nombreux, plus volatils et plus instables qu'auparavant, ce qui donne une majorité vacillante, tremblotante et qui souvent autant de consistance qu'un bloc de pudding tremblotant au passage du moindre tramway.

Cela rend périlleux tous les débats un peu mouvementés, surtout lorsqu'on n'a que la très douteuse légitimité qui découle d'élections aussi frauduleuses que celles du 28/11/11.

Certes, l'on parvient en général à rallier la Majorité au nom de la « Loi de l'Entrecôte » mais, dans l'intervalle, la nécessité démagogique de se livrer à des interventions ou interpellations spectaculaires pour montrer à ses électeurs que l'on s'occupe d'eux peut mener à des propos qui font des vagues... et donc des éclaboussures.

Le Palmarès écrit « *Au-delà de la secousse du 31 octobre 2012 : au Pprd, on accuse le Msr de trahison* »

Un contentieux lourd oppose les deux formations en vue de la Majorité opérationnelle depuis 2006 et n'a fait que s'aggraver au fil des jours, explique-t-il. En cause, la définition de la Majorité à laquelle chacun des deux donne son contenu. Et c'est en province Orientale que s'est déroulée le choc frontal. D'après **Le Palmarès**, il est clairement établi à ce jour que c'est le MSR qui a fait échec au PPRD, lors de la dernière élection de gouverneur dans la province précitée.

L'Avenir, sous le titre « *Budget 2013, La MP à l'épreuve : Nécessité d'une solidarité autour de Matata* », bat le rappel de la Majorité sur le gros tam tam. Le projet du budget 2013 situe les recettes à 6.973,9 milliards de FC contre des dépenses de l'ordre de 7.078,2 milliards de FC, soit un déficit de 104,3 milliards de FC pour lequel un financement est à rechercher au cours de l'exercice. C'est en principe aujourd'hui que le Premier ministre Matata Ponyo doit présenter et défendre le budget 2013 au Parlement

« Pour cet exercice, écrit **L’Avenir**, l’accent est mis sur les ressources innovantes, c’est-à-dire, celles issues du crédit carbone, des entreprises structurantes, du partenariat public-privé, des budgets annexes et des comptes spéciaux tels que le Fonds national d’entretien routier, etc. »

La solidarité de tous les députés de la Majorité Présidentielle est nécessaire et elle ne devra pas se tromper d’adversaire. Il y a nécessité d’un débat franc sur ce budget, même si chaque député doit jouer son rôle.

Ce même jour, **Radio Okapi** annonce qu’au moins trois cents membres du cabinet Muzito, l’ancien Premier ministre congolais, ont organisé un sit-in jeudi 1er novembre devant la primature pour réclamer la paie de leurs indemnités de sortie. Selon eux, ils n’ont perçu que trois des six mois de leur enveloppe salariale. Mais les manifestants n’ont pas atteint le bureau de l’actuel chef du gouvernement Matata Ponyo. Ils ont été réprimés par la police qui a arrêté six personnes. (Quand on vous dit que le « social » est à la traîne... NDIR)

03/11/12

Le caractère inconsistant et fragile de la Majorité, mis en évidence par les résultats de l’élection des gouverneurs au Bas-Congo et en PO continue à faire l’objet de commentaires passionnés.

Le Potentiel titre « Majorité : éventrer le boa en famille ».

(La présence d’un boa près d’un village est en général connue par des disparitions inexplicables de petit bétail, poules et canards en particulier. Lorsqu’on réussit à tuer le serpent, on l’ouvre pour vérifier les dégâts et peut-être pour s’assurer que les poules manquantes ont été mangées par le boa, et non par un petit malin qui a mis ses vols de poules sur le compte du python. « Eventrer le boa » cumule donc le sens de « laver son linge sale en famille » et « trouver le pot aux roses ». NDIR)

Vent de panique après le double tsunami des 28 et 31 octobre 2012 dans le Bas-Congo et la Province Orientale pour le remplacement de Mbatshi Mbatshia et Autsai Asenga, écrit **Le Potentiel**. Les personnalités élues ne sont pas celles désignées par les hautes instances de la Majorité présidentielle.

Contrairement aux échéances précédentes, la politique du mot d’ordre n’a pas porté. Ces scrutins ont remonté à la surface les profondes frustrations qui rongent la Majorité depuis quelque temps. La palabre, à l’afrique, reste la meilleure des solutions face au déballage, suggère le journal.

La question du vote de discipline fera encore couler de l’encre tant que le système représentatif existera. Il est en effet impossible de donner une réponse universellement valable à la question : « que doit faire un élu quand les directives de son parti ne concordent pas avec les désirs de ses mandants ? ». Elle est bien sur encore plus compliquée quand, comme en RDC, la consigne n’émane pas d’un parti mais d’un conglomérat qui n’a de clair que son choix à la présidentielle. Cela ne devrait pas empêcher de faire, sur le plan local, la place à une certaine autonomie. Pourquoi, par exemple, se cramponner mordicus à Deo Nkusu, quand Jacques Mbadu et aussi de la MP ?

Ce qui rend le caractère composite, informe et inconsistant de la Majorité dangereux, c’est que la Majorité n’est pas liée par une idéologie ou un projet commun. Elle n’est liée que par la Loi de l’Entrecôte (« JKK Président, c’est la garantie de mon bifteck ») et la complicité dans une mauvaise action : la fraude électorale de 2011.

05/11/12

Les élections des gouverneurs de province ont mis en évidence ce que la plupart des publicistes appellent la « fissure » d'une Majorité très polymorphe, composite et inconsistante. En dehors du sport et de l'actualité internationale, cette « fissure » est le sujet vedette dans la presse de ce jour. Va-t-on réussir à la recoller ou va-t-on assister à une aggravation, un fractionnement, voire un émiettement ? La défense du budget 2013 ce lundi par le Premier ministre pourrait être l'occasion d'en savoir plus.

Si la MP est un conglomerat polymorphe, composite et inconsistant, c'est avant tout parce que, comme son nom l'indique, elle est avant tout une alliance électorale conclue pour la présidentielle. Le passage de cette élection de deux à un tour n'a pas empêché de reproduire de reproduire l'erreur de 2006 : on a constitué une majorité, sur base d'une considération tactique à court terme (gagner la présidentielle), alors qu'elle devrait se constituer autour d'un projet stratégique à long terme, autour d'une politique cohérente. Cette union n'est cimentée que par la « Loi de l'Entrecôte » et, en 2011, elle s'est aggravée du fait que la MP est encore plus composite que la défunte AMP (ce qui rend illusoire la « discipline de vote » comme on l'a vu dans les provinces) et de cet autre fait que cela s'aggrave cette fois de complicité avec un coup d'état administratif. Les élections du 28/11/11 ont donné des résultats qui, en réalité, sont encore inconnus. Toute autorité prétendue ne relève plus que de la force, de l'intimidation, d'un coup d'état de fait. Le principal ressort de ce coup d'état consiste à progresser, comme si de rien n'était, dans les tâches qui suivent normalement une élection et à mettre le pays et le monde devant le fait accompli.

La défense devant les élus, ce lundi, par le Premier ministre d'un budget 2013 qui s'annonce décevant (les attentes du peuple, quant au « social », seront renvoyées aux calendes grecques, comme d'habitude) pourrait être l'occasion pour la « fissure » de se manifester, voire de s'agrandir. D'où de multiples appels à l'unité, où l'on joue un peu à se faire peur car, si cette unité ne repose que sur la « Loi de l'Entrecôte », cette loi est la seule loi congolaise à être toujours respectée.

Ce nonobstant, on note tout de même un rappel de la raison d'être de la MP avec la mention du retour à Kinshasa de Joseph Kabila, ainsi qu'une allusion de nature répressive : l'identification des utilisateurs des téléphonies cellulaires.

L'information « *Le Président Joseph Kabila de retour à Kinshasa* » est donnée par l'ACP, et **Digitalcongo** en fait la première nouvelle de sa revue du jour. JKK a regagné Kinshasa en provenance de Lubumbashi, où il a eu des entretiens avec André Flahaut, président de la Chambre des représentants du Royaume de Belgique. Mais le sujet vedette qui catalyse les inquiétudes est sans conteste la défense du budget.

Le Potentiel voit à la Une « *Matata Ponyo face à une Majorité fissurée : Défense du projet de loi des finances 2013* »

Le Premier ministre, Matata Ponyo Mapon, présente, ce lundi devant l'Assemblée nationale, l'économie du projet de loi des finances pour l'exercice 2013, indique ce journal. L'occasion faisant le larron, écrit-il encore, les répliques du vote-sanction qui a prévalu lors de l'élection des gouverneurs du Bas-Congo et de la Province Orientale, les 28 et 31 octobre derniers, risquent de s'inviter dans au débat.

Ce journal explique que la sérénité tarde à se réinstaller dans les rangs de la Majorité présidentielle (MP) après la désobéissance constatée lors du double scrutin des 28 et 31 octobre 2012, respectivement à Matadi et à Kisangani. Allusion faite à l'élection des gouverneurs du Bas-Congo et de la Province Orientale. Une élection au cours de laquelle les députés provinciaux de la Majorité n'ont pas respecté la consigne de vote, selon de nombreux observateurs. « *C'est dans ces circonstances de fortes turbulences que le Premier ministre*

défend ce lundi son projet de loi des finances publiques 2013, devant une Assemblée nationale, virtuellement acquise à sa cause », estime **Le Potentiel** car, dans la Majorité, désormais tout est possible poursuit le quotidien « les consignes pouvant être mises de côté dans la prise de décision ».

Et le journal de conclure : « une nouvelle Majorité pourrait se constituer autour d'autres intérêts. Le rejet ou d'abjectes attaques contre des agrégats objectivement élaborés par le gouvernement auront des conséquences néfastes ». (Cette « nouvelle Majorité » est-elle à ranger au chapitre des allusions, fréquentes ces derniers temps, à un éventuel remaniement ? NdlR)

Le Palmarès écrit : « Budget 2013 : les premiers effets de la guerre sont palpables ! » Le budget 2013, à l'en croire, ne va pas soulever beaucoup d'espoir ni beaucoup de rêves, a prévenu le vice-Premier ministre en charge du Budget.

Car un déficit de l'ordre de 104,3 milliards de FC s'est déclaré. La chute de Kitchanga, Bunagana et surtout Rutshuru aura sérieusement plombé la mobilisation des recettes, écrit-il. (Ces localités, contrôlées à présent par le M23, sont des postes frontière, donc en principe des générateurs de droits de douane. Ceux-ci sont perdus pour la RDC. Nous disons bien la RDC. Rien ne dit qu'ils soient perdus pour la bourgeoisie prédatrice congolaise ! NdlR)

L'Observateur titre « Augustin Matata défend le projet de budget 2013 ».

7,5 milliards de dollars américains. C'est le projet de budget 2013. Après le passage par le bureau de la chambre basse du Parlement, le projet de budget a été transmis à la plénière. Les députés nationaux examineront cette loi financière en veillant, entre autres, à la répartition par secteur d'activités et aux équilibres.

L'Observateur prédit que la salle de Congrès du Palais du peuple va ainsi connaître un grand moment de débat et de contradiction, à travers ce face-à-face entre le chef du gouvernement accompagné de toute son équipe et les députés nationaux. Mais avant l'exercice de ce lundi 5 novembre tant attendu, le Premier ministre Matata Ponyo avait préalablement déposé auprès du président du bureau de l'Assemblée nationale, Aubin Minaku, le jeudi 18 octobre le projet de budget pour l'exercice 2013. Selon les usages, le président de l'Assemblée nationale a convoqué la plénière de ce lundi pour que le Premier ministre défende ce projet. Le débat s'annonce houleux et passionnant, prévient ce journal.

L'Observateur constate aussi que « Désormais, les députés congolais ont des poches sans fond ». À chaque nouvelle législature, ils exigent des émoluments plus importants que ceux de l'ancienne législature. Donnant ainsi l'impression d'être mal payés. Déjà payés plus de 7 000 dollars par mois, les élus congolais réclament un doublement de leur salaire. Une demande que le gouvernement Matata ne semble pas prendre en considération. (Et il a bien raison quand on connaît la détresse des populations congolaises. NdlR)

L'Avenir aussi voit venir ce danger et appelle la Majorité présidentielle à la cohésion en titrant : « Budget 2013, La MP à l'épreuve. Nécessité d'une solidarité autour de Matata. » Et il précise : « La solidarité de tous les députés de la Majorité Présidentielle est nécessaire et elle ne devra pas se tromper d'adversaire. Il y a nécessité d'un débat franc sur ce budget, même si chaque député doit jouer son rôle ».

L'incident peut paraître clos, mais ce n'est que partie remise